



**BUREAU DIRECTEUR**  
**PROCÈS VERBAL N°2**  
**RÉUNION du MARDI 17 Octobre 2023**

---

Présidence : **Monsieur Arnaud DALLA PRIA**

Présents : Membres indépendants :

**Madame : Ghyslaine SALDANA.**

**Messieurs : David DURUSSEL - Philippe LAURAIRE**

Présidents de district :

**Monsieur : David BLATTES.**

Assistent : **Messieurs Michel CAUSSADE - Olivier DAURIOS - Damien LEDENTU.**

Excusés : **Madame Chantal DELOGE - Messieurs Jérôme BOSCARI - Christophe GENIEZ - Pierre MICHEAU.**

---


**Ouverture de la séance à 18 heures 30**

---

***Le procès-verbal n° 1 a été approuvé.***

 Article 85 : décision du SDJES 31

Monsieur Arnaud DALLA PRIA présente un arrêté émanant du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la Haute Garonne. Ce point sera abordé, en présence de Jérémie RAVENEAU, référent honorabilité de la Ligue, lors d'une prochaine réunion.

 Incendie du Club House du Toulouse Ranguel FC

À la suite du courrier du club de Toulouse Ranguel FC informant le Bureau Directeur de l'incendie ayant ravagé son club house durant l'été, les Membres du Bureau valident à l'unanimité le fait qu'une aide lui soit accordée.

Le Président de la Ligue va joindre le Président du club afin de connaître les besoins de celui-ci. En fonction, le Bureau Directeur se positionnera sur la nature de l'aide (bons d'achats, dotation de matériel ...) lors de sa prochaine séance.


 Assurance Dommage aux biens

Le nouvel assureur des licences de la Ligue, AssurFoot (Helmett Sport à compter du 1er janvier) a souhaité faire une proposition quant à l'assurance Dommage aux biens de la Ligue.

Le Cabinet Julien, qui gère les contrats de la Ligue, a été mandaté pour réaliser une étude qualitative des différentes offres.


Les Membres du Bureau Directeur prennent connaissance de l'analyse du cabinet Julien émettant un avis favorable au changement d'assureur et conseillant la proposition de Generali qui porte la franchise générale à 500 euros.

Les Membres du Bureau Directeur valident à l'unanimité le changement d'assureur Dommage aux biens.

 Ordre du jour du CD

Monsieur Arnaud DALLA PRIA porte à la connaissance des Membres du Bureau l'ordre du jour du Comité de Direction qui se tiendra à Montauban le samedi 28.10.2023

Les Membres du Bureau Directeur valident cet ordre du jour.

 Championnat FUTSAL FEMININ : prise en charge des frais d'arbitrage

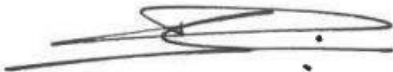
Madame Ghyslaine SALDANA, présente la demande des clubs de futsal féminin, qui souhaitent une prise en charge des frais d'arbitrage par la LFO.

Les Membres du Bureau refusent à l'unanimité la prise en charge par la Ligue des frais d'arbitrage pour le Futsal Féminin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 19h 05.

\*\*\*\*\*

**Le Président,**



**Arnaud DALLA PRIA**

**La Secrétaire Générale Adjointe,**



**Ghyslaine SALDANA**